

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 14

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

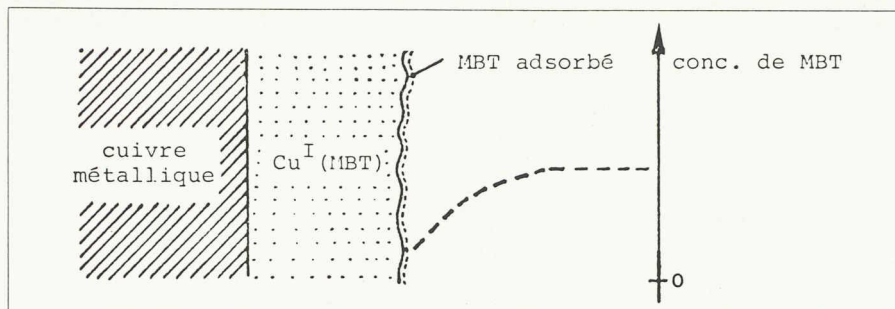
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fig. 15. — Coupe du film de Cu^I (MBT).

élevée que les ions complexés, il y a donc un gradient de potentiel chimique qui fait diffuser les ions vers la solution

à travers le film de Cu^I (MBT). Là, ils réagissent avec du MBT adsorbé à la surface du film et forment une couche

protectrice de plus en plus épaisse (fig. 15).

De l'intérieur de la solution vers la surface du film, il y a un gradient de MBT. Et, pour de faibles concentrations de MBT, il y a plus de Cu^+ que de MBT disponible à la surface. Ceci explique pourquoi l'effet protecteur peut n'être que partiel. Il peut également y avoir Cu^{++} qui passe directement en solution.

Adresse de l'auteur:

Claude Clerc
Grammont 16
1006 Lausanne

Bibliographie

Probabilités et statistiques, tome 1

par D. Dacunha-Castelle et M. Duflo. — Un vol. 16 × 24 cm, 224 pages. Editions Masson, Paris 1982. Prix broché: FF 95.

Décloisonner l'enseignement de probabilités abstraites pour mathématiciens «purs» et de recettes statistiques pour les «appliqués»: voici l'objet de cet ouvrage. Ni la difficulté théori-

que de bien des problèmes statistiques, ni l'intérêt des applications pour donner vie aux modèles mathématiques ne permettent de maintenir la séparation traditionnelle de ces enseignements.

Le premier tome, «temps fixe», débute par deux chapitres qui donnent une idée générale du sujet accessible à un lecteur ayant le niveau d'un premier cycle universitaire scientifique ou économique. Des recensements illustrent la régression, certaines analyses de données, l'indépendance... Le jeu de pile ou face conduit aux principaux théo-

rèmes asymptotiques des probabilités puis à l'estimation, aux tests et au contrôle de qualité à la statistique séquentielle. Codage, fiabilité, génétique, théorie des jeux... apparaissent au cours des exercices.

Le chapitre 3 adapte la théorie classique de l'intégration au cadre probabiliste et la complète par des résultats techniques sur les lois de probabilités. L'indépendance introduite dans le chapitre 4 est illustrée par des manipulations sur les échantillons et une initiation à la statistique non paramétrique. En exercice apparaissent les processus de renou-

vellement, la ruine du joueur... Le chapitre 5 est consacré aux variables gaussiennes, utilisées à développer l'approximation linéaire et l'analyse de la variance, outils statistiques de l'expérimentation agro-biologique et de l'économétrie.

L'espérance conditionnelle (Chapitre 6) est, elle, un outil de l'approximation non linéaire, les processus de Markov et les notions d'information en statistique sont développés sur des exemples. Le tome 1 s'achève par deux chapitres consacrés aux concepts essentiels de la statistique et au formalisme décisionnel.

Carnet des concours

Bâtiment comprenant les dépôts et bureaux des Services industriels de Lutry, des logements, ainsi qu'un abri de protection civile de 600 places, au lieu dit «Les Champs» à Lutry

Résultats

Jury

MM. André Roulin, syndic, président du jury; Jean-Paul Dentan, municipal, directeur du Service de l'aménagement du territoire et des bâtiments; Paul Coderey, municipal, directeur des Services industriels; Fonso Boschetti, architecte; Danilo Mondada, architecte; Max Richter, architecte; Pierre Jaccard, ingénieur, directeur des Services industriels de Genève. *Suppléant*: M. Jean-Pierre Cahen, architecte.

Palmarès

Ce jury s'est réuni les 7 et 8 octobre 1982 et les 20 et 21 janvier 1983 au Château de Lutry.

Il a décerné les prix suivants:

Prix Auteurs

- 1^{er} Plarel, M. Jacques Dumas, architecte FAS, Bosnières, Lutry; M. Serge Pittet, urbaniste FUS, Sauvuit, Lutry. Collaboratrice: M^{me} Monique Ruzicka, architecte EPFL.
- 2^e M. Pierre von Meiss, Les Rives, Cully. Collaboratrice: M^{me} Geneviève Bonnard, étudiante.
- 3^e M. Raymond Dèzes, architecte diplômé, ch. du

Crêt-Ministre 25, La Croix-sur-Lutry.

Achat M. Edouard Catella, ch. du Petit-Bochat 43, La Conversion.

Commentaires

Ces derniers temps, nous avons eu le privilège de pouvoir signaler plusieurs concours qui, à un titre ou à un autre, nous ont paru remarquables; celui de Lutry fait partie de cette série.

Du fait de la difficulté qu'il y a à appliquer, pour un architecte, les prescriptions du règlement communal des constructions, une très grande majorité des concurrents se seraient trouvés hors concours... Que fallait-il faire dans ce cas? Demander aux auteurs des projets jugés les plus intéressants de fournir une étude complémentaire, au sens de l'art. 48.1.1 du règlement SIA 102; ainsi, quatre projets furent invités à présenter ce complément, ce qui nous permit de pouvoir approfondir les propositions ainsi faites.

Le projet ayant obtenu le premier prix s'affirme comme «objet architectural», indépendant du vieux bourg; la cohérence

dont il fait preuve résulte de l'utilisation systématique du carré comme élément de support; mais cette cohérence s'affaiblit au fur et à mesure que l'on descend vers le sol, au point de n'être plus qu'une allusion au niveau inférieur. L'espace central compris entre les deux blocs d'habitation nous a paru très séduisant, quand bien même il n'intéresse que le bloc aval; il faut relever le très beau parcours piétonnier qui passe sous ce bâtiment pour mener audit espace central. Il s'agit sans aucun doute d'un projet de grande maturité, et nous avons apprécié toute la maîtrise exprimée par le raccord de la toiture à pans casés aux bâtiments polygonaux, tant en plan qu'en coupe.

Le deuxième prix nous a beaucoup intéressé, par sa volonté si bien exprimée de rechercher avec le vieux bourg des rapports privilégiés; la trame structurale elle-même est en tout point identique à celle du vieux Lutry, et les références formelles à la tour Bertholod sont sensibles; à ce titre déjà, c'est sans doute un projet très remarquable. La qualité des logements nous a paru meilleure que la proposition du premier prix, et nous avons beaucoup apprécié l'affirmation des entrées et les jardins privatifs; le rapport des logements à la place est particulièrement intéressant. Alors, direz-vous, qu'est-ce qui a empêché le jury de donner à ce projet le premier prix? Nous en extrayons la réponse du rapport même: «On peut, en revanche, se demander si la trop grande ri-

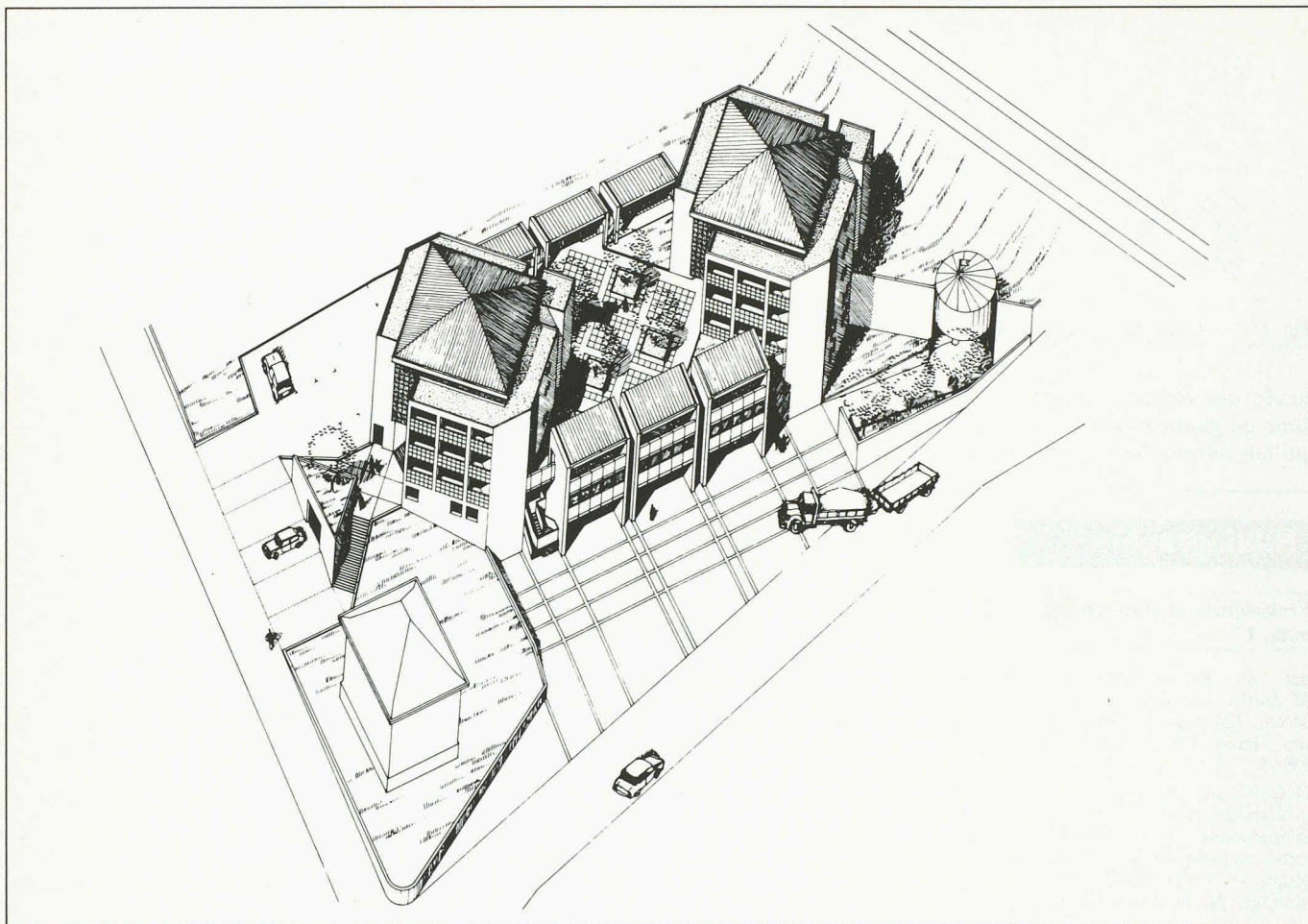
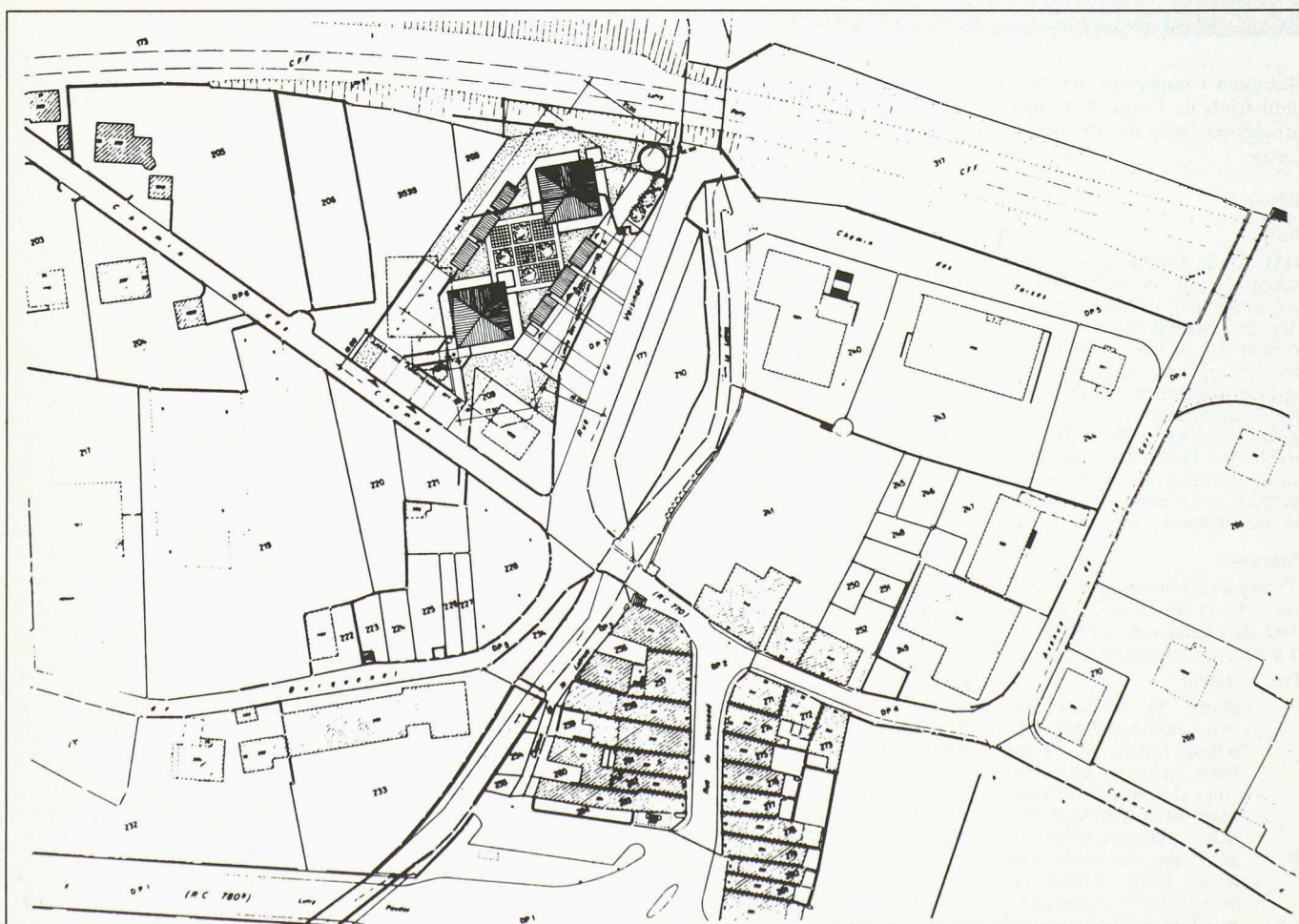
chesse des moyens utilisés n'affaiblit pas le caractère de l'ensemble.»

Le troisième prix nous a paru meilleur, formellement, au premier tour qu'au deuxième, notamment en ce qui concerne les toitures; à l'opposé des propositions d'«objet architectural», ce projet se rattache à une tendance plus vernaculaire, et il privilégie le logement au détriment des Services industriels, dont l'organisation du fonctionnement intérieur nous a cependant semblé tout à fait remarquable.

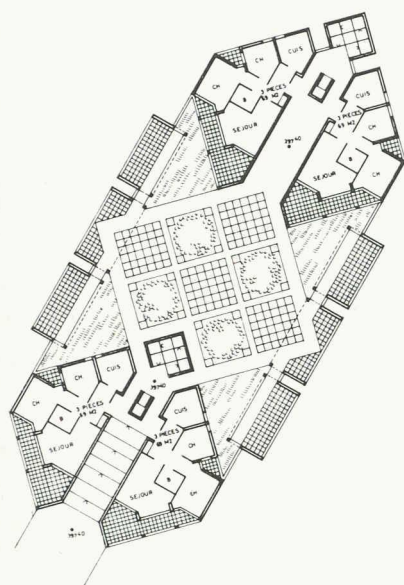
Le projet ayant fait l'objet de l'achat s'est trouvé exclu de la distribution des prix pour non-respect du règlement communal de construction, ce qui semble quasiment impardonnable vu les recommandations du jury et le nouveau programme pour le complément d'étude.

L'intérêt majeur de ce projet réside dans la bonne intégration spatiale du bâtiment privé qu'il propose, ainsi que dans l'échelle des bâtiments et leur expression formelle; en revanche, l'organisation des Services industriels laissait à désirer.

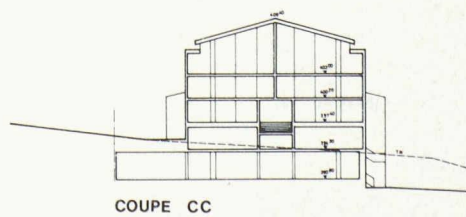
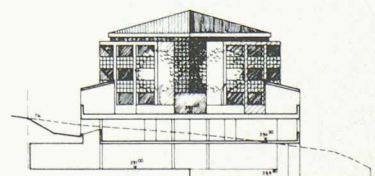
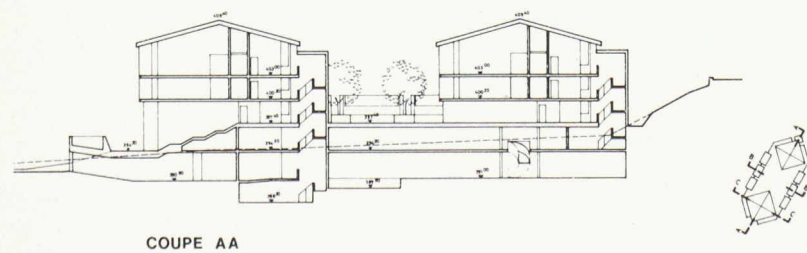
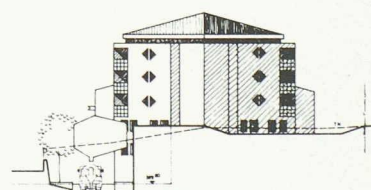
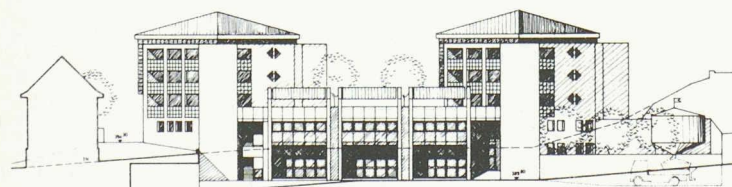
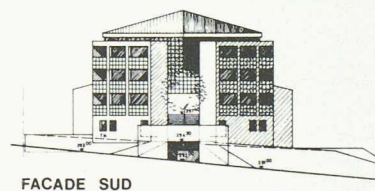
Outre ces quatre projets primés, il y avait encore six projets; il était intéressant de rapprocher le premier prix du projet de M. Henry Bercioux, dont les analogies formelles étaient apparentes; c'était l'occasion de vérifier toutes les qualités de l'étude du bureau Plarel, car partout où des difficultés se présentaient, elles étaient résolues, alors que ce n'était pas le cas de l'alternative examinée.

1^{er} prix — Axonométrie.1^{er} prix — Plan-masse.

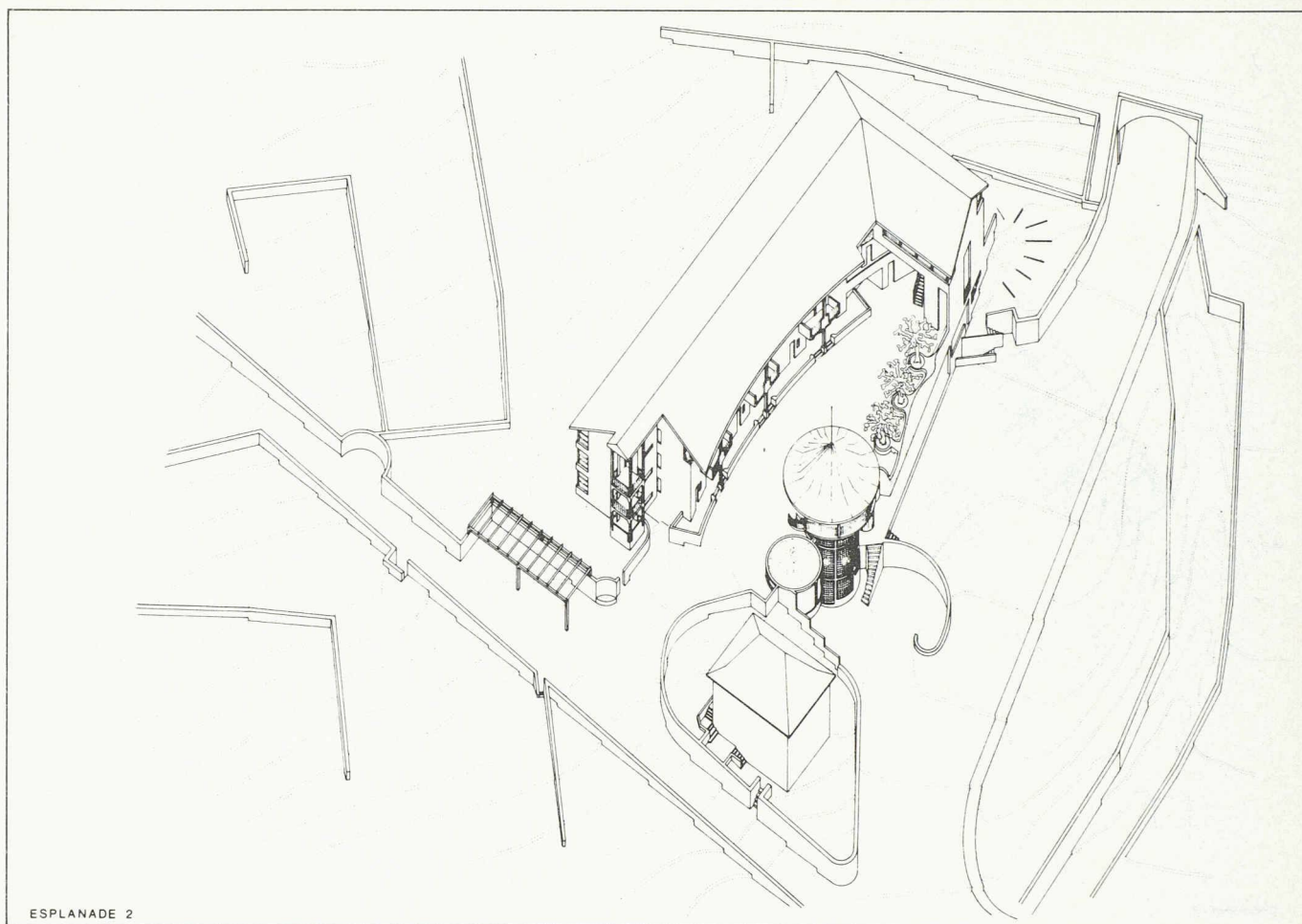
1^{er} prix — Plan au niveau -1.1^{er} prix — Plan au niveau -3.

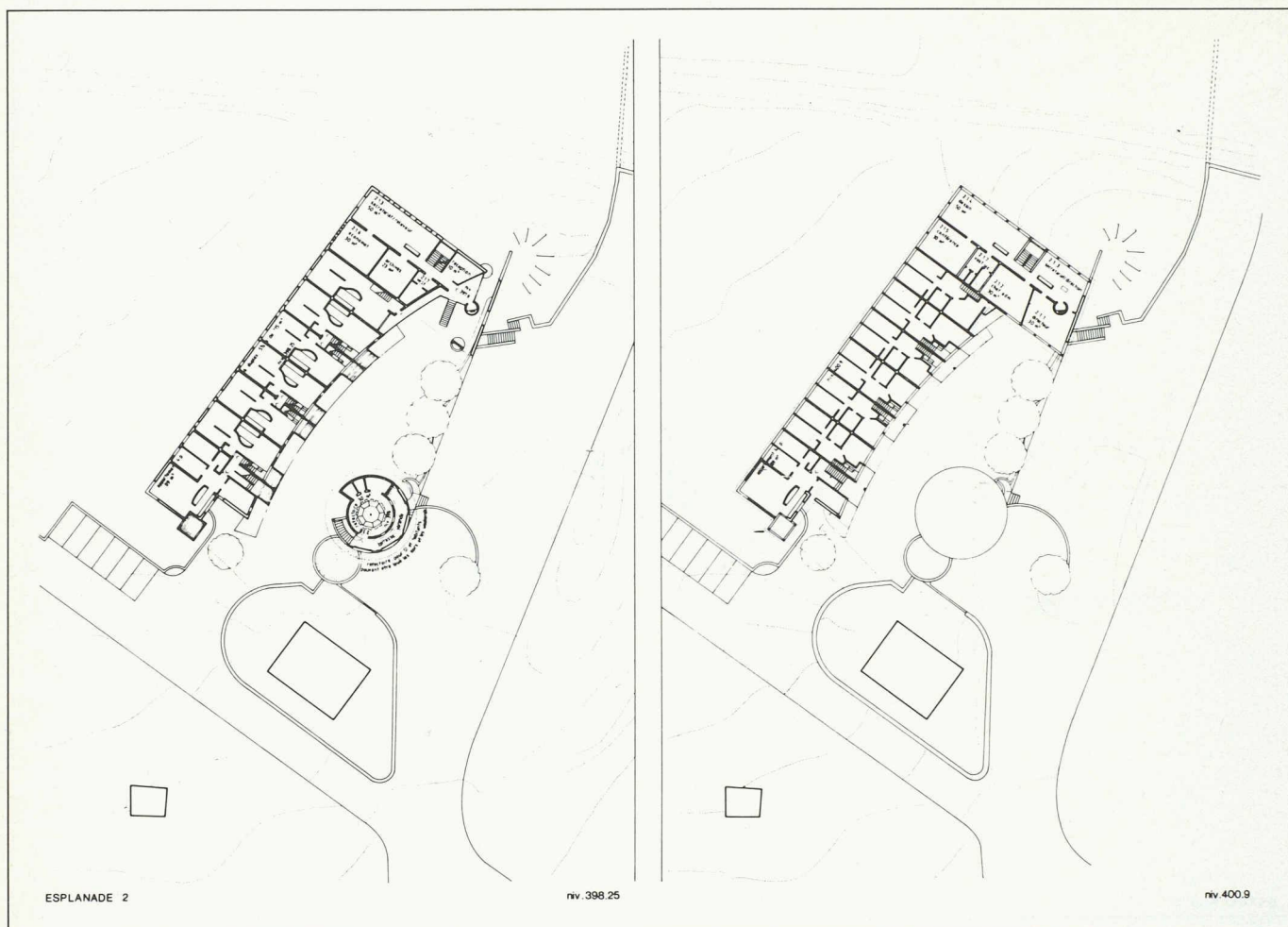


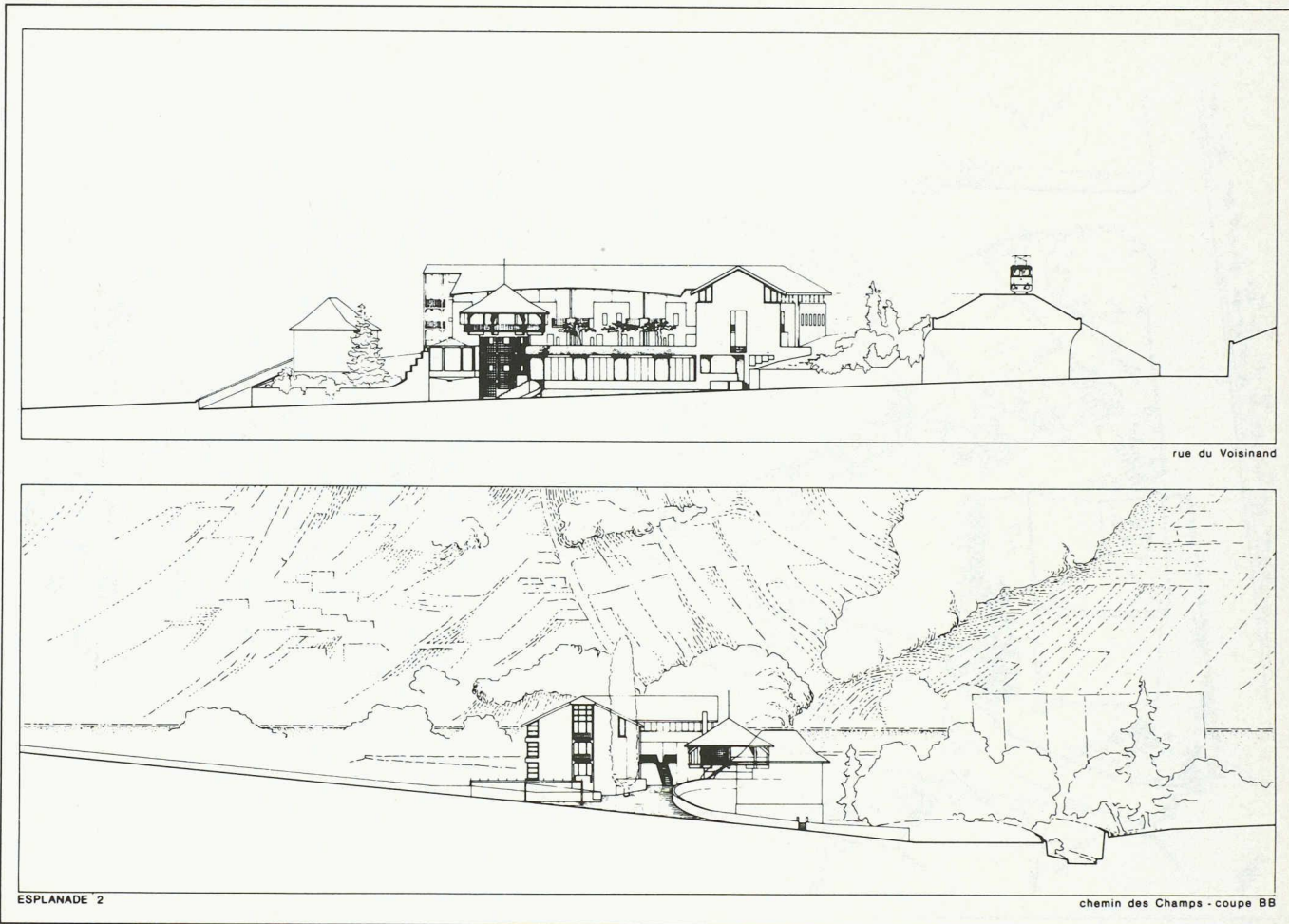
1^{er} prix — Plans aux niveaux 0 à +2.



1^{er} prix — Façades et coupes.

2^e prix — Axonométrie.2^e prix — Plan-masse.

2^e prix — Plans à différents niveaux.

2^e prix — Coupe et façades.

Un site limite

La digue du chemin de fer au nord, le ruisseau de la Lutrive avec ses arbres au sud-est, le « dos » de la vieille ville de Lutry avec ses jardins au sud et une zone d'immeuble d'habitation à l'ouest, donnent à ce site une acuité rare, qui attend d'être reconnue et amplifiée par l'homme, pour devenir un lieu précis dans la géographie de cette petite ville.

Le plan d'urbanisme en vigueur reconnaît à ce site sa spécificité en introduisant une rupture dans l'implantation d'immeubles à moyenne densité. Ainsi ce site est un arrêt, un début et une fin, une transition entre le vieux bourg et la ville moderne.

Ces ruisseaux perpendiculaires au lac, comme la Lutrive, ont partout un effet structurant pour le paysage. Leurs caprices topographiques en accueillant tantôt un balcon, tantôt des arbres, une fontaine ou un ascenseur; elles seraient incrustées avec quelques faïences tout comme le banc qui fait la corniche.

Récoltant les eaux de surface, tout vient finalement à eux, le terrain voisin s'incline vers eux et non vers le lac. Pourquoi ne pas le reconnaître, en cueillir les fruits en lui adressant un balcon, une esplanade et tout un projet?

Le programme complique du site

Un abri pour 600 personnes, des dépôts pour les services industriels de la commune avec d'importants dégagements pour les livraisons par camion et un silo à gravier, des bureaux et des logements, permettraient un étagement dans le sens de la pente orientée vers la Lutrive et l'aménagement de tous les dépôts sur rue avec leur quai de déchargement.

Mais qu'est-ce qu'un quai de déchargement qui n'est qu'une large bouche avalant et crachant des marchandises? Ici, il est en même temps support d'une esplanade, arrêt des murs porteurs perpendiculaires qui s'enfoncent dans le terrain en pente, et façade sur rue. C'est ce qui motive la série de cylindres, qui prennent l'allure de colonnes surdimensionnées en accueillant tantôt un balcon, tantôt des arbres, une fontaine ou un ascenseur; elles seraient incrustées avec quelques faïences tout comme le banc qui fait la corniche.

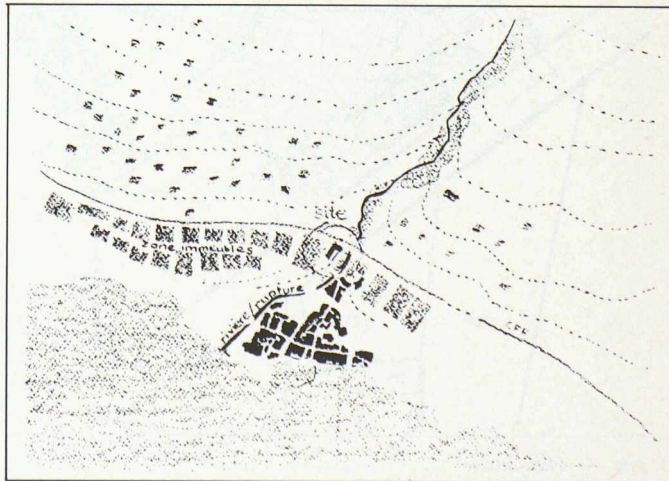
L'esplanade qui recouvre les dépôts devient place de jeux en dur, bordée de trois platanes taillés et d'un banc en l'honneur d'Antonio Gaudi. Un socle cylindrique surmonté d'un pavillon, articule le niveau de la route avec celui de l'esplanade semi-publique

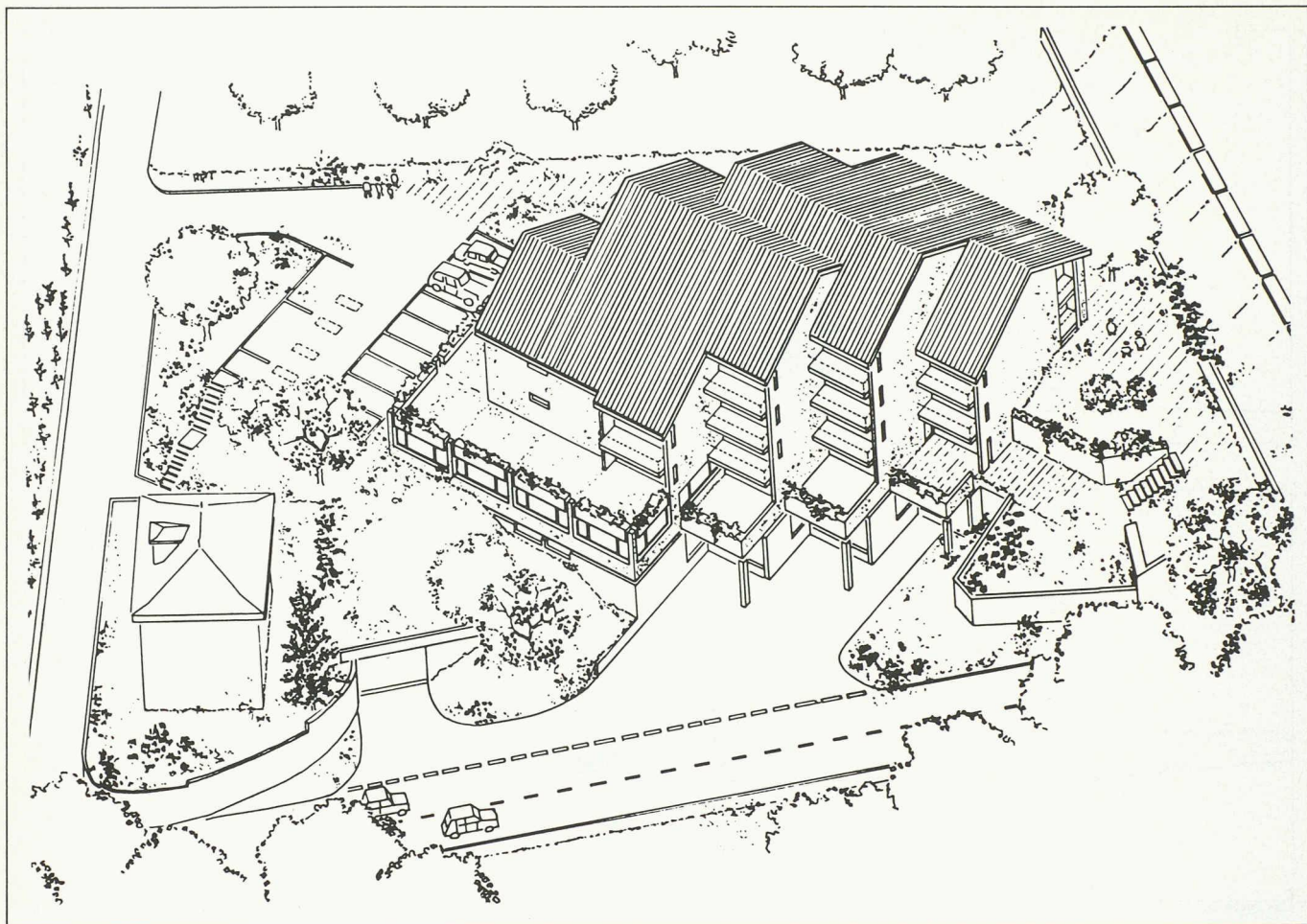
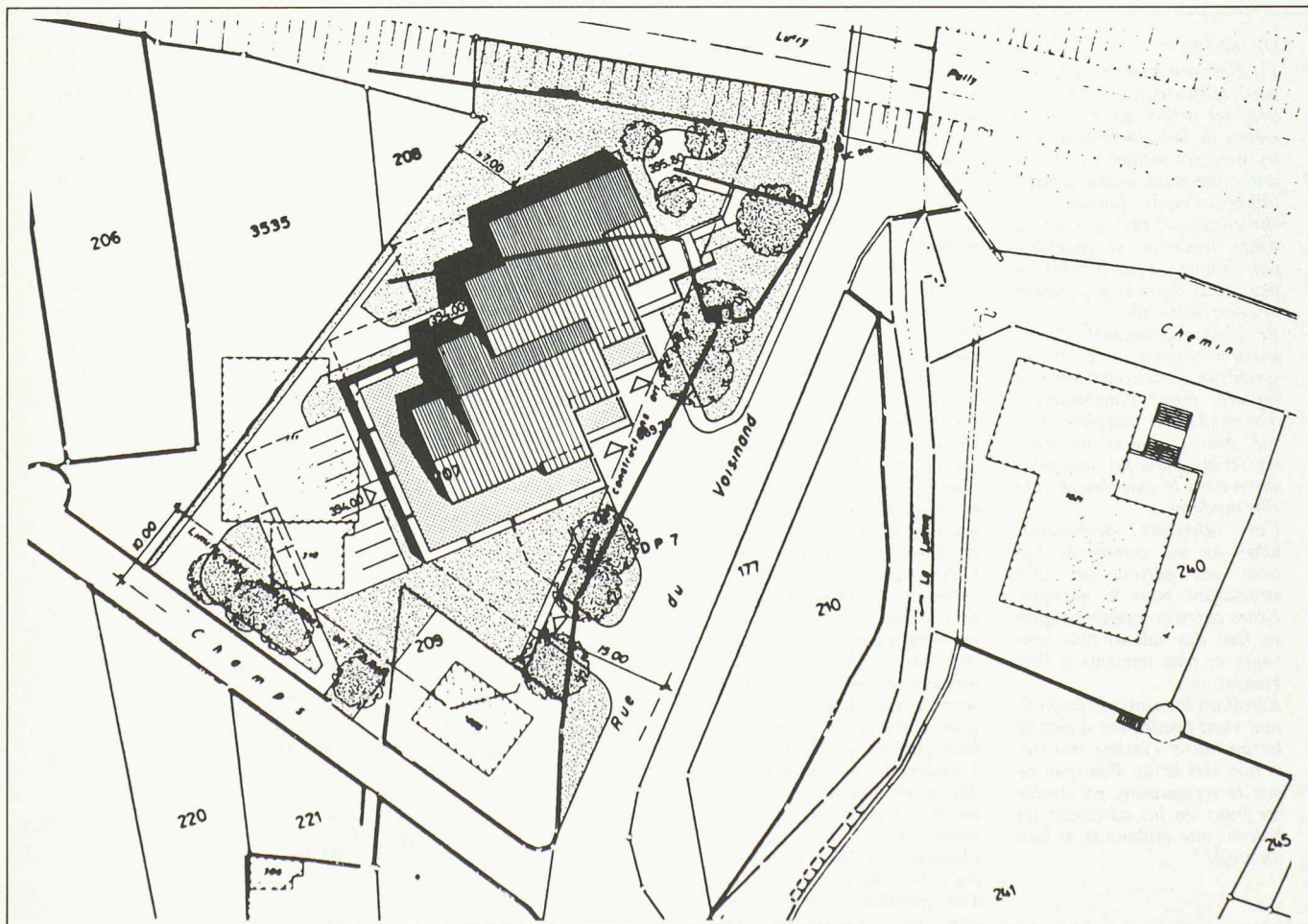
pour éviter la création d'une galette sur laquelle on entrepose des immeubles qui ne touchent plus terre. Cet élément de liaison verticale, qui n'est pas sans parenté avec l'image de la tour du Château-Sec à Lutry, contient à chaque niveau des locaux d'importance collective: la chaufferie centrale tout en bas, l'atelier des services industriels au-dessus, la buanderie collective des logements au niveau de l'esplanade (à image des anciennes fontaines couvertes), et la cafétéria formant pavillon au-dessus et pouvant également servir de local de fêtes pour les habitants.

Les logements sont conçus comme une grande structure collective qui ménage pourtant l'individuel en s'appuyant sur la typologie familière de la mitoyenneté de nos vieilles villes avec la notion d'un devant urbain et d'un arrière de jardins privés.

La légère surélévation du rez-de-chaussée par rapport à l'esplanade permettra aux personnes âgées, pour lesquelles sont conçus ces logements, de se tenir sur une petite terrasse aux entrées, «poste d'observation» du va-et-vient des autres générations, tout en se sentant en sécurité.

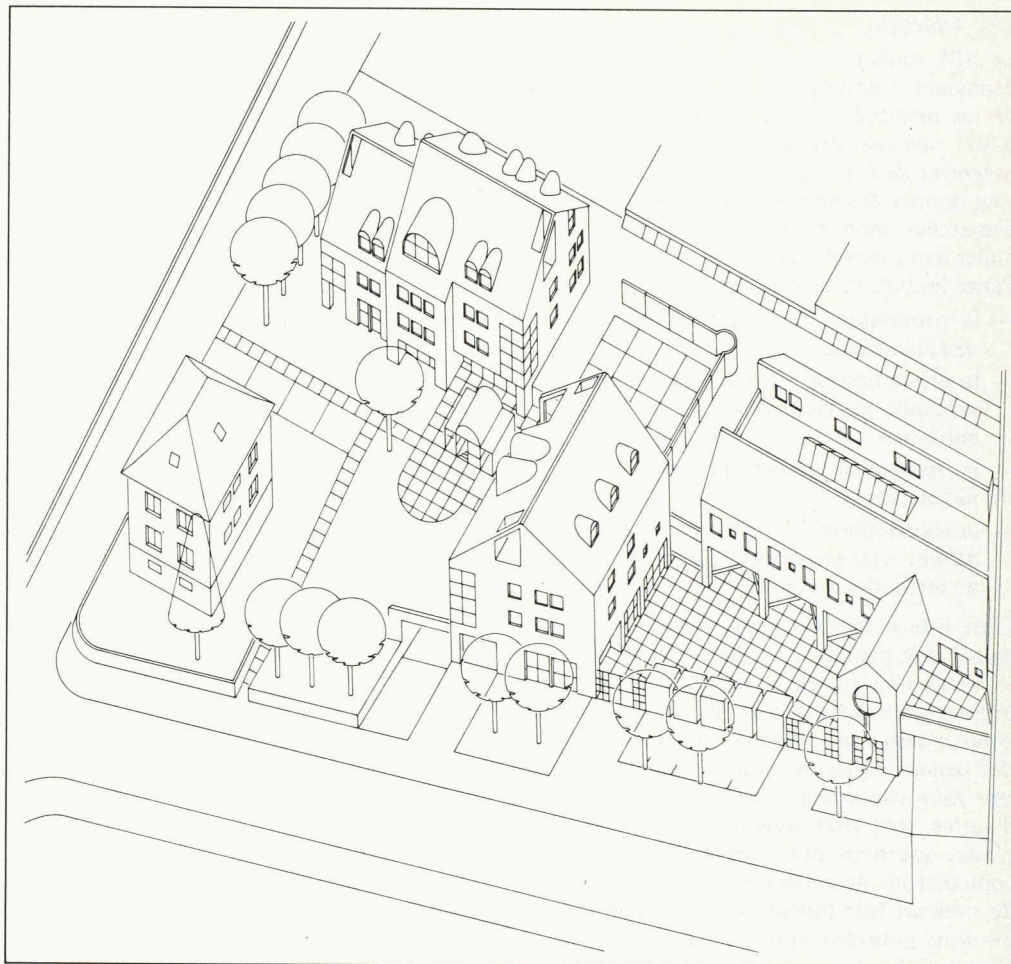
Pierre von Meiss



3^e prix — Axonométrie.3^e prix — Plan-masse.

En conclusion, nous relèverons que la Municipalité de Lutry a la possibilité d'édifier un complexe absolument exemplaire, grâce à la procédure du concours; nous avons pu nous rendre compte que les trois édiles membres du jury n'étaient pas les moins fiers du choix fait: on les comprend et on les félicite! Ce concours s'inscrit dans la ligne de ceux pour lesquels un dialogue s'instaure, même anonymement, entre jury et concurrents; cela nous comble d'aise, car nous y voyons le signe que la procédure de concours a atteint une maturité et que, dès lors, toutes les conditions peuvent être réunies pour une production qualitativement mieux élaborée; l'architecture, dans notre région notamment, en a un grand besoin!

François Neyroud,
architecte SIA



Achat — Axonométrie.

La campagne SIA sur l'innovation

par Adolf Jacob, président de la SIA, Schaffhouse

Lors des Journées SIA des 3 et 4 juin 1983 à Lugano, la campagne sur l'«innovation» préparée de longue date a été lancée officiellement. La SIA veut ainsi stimuler et encourager les activités de toute la Société, de ses sections, groupes spécialisés et membres individuels dans le domaine de l'innovation.

Les considérations ci-après doivent procurer à tous les membres SIA, mais aussi aux personnes de l'extérieur intéressées, les informations de base y relatives. Nous invitons tout un chacun à participer activement à cette campagne ou du moins à la suivre avec intérêt.

Ces prochains mois, nous ferons régulièrement rapport, dans la présente revue, sur les progrès et expériences enregistrés. Si le besoin s'en fait sentir, des indications relatives à l'organisation seront également insérées. A l'issue de la campagne, les résultats seront résumés et publiés sous une forme appropriée. Les réflexions qui suivent sont basées sur la conférence tenue à Lugano sur ce thème:

Innover — un défi pour la SIA

1. Bases

1.1 Motivation

En rapport avec les études prospectives concernant l'économie de notre pays, on attribue une très grande importance au facteur «innovation». Beaucoup de marchés traditionnels pour l'écoulement de nos produits atteignent une certaine saturation, nombre de nos produits sont devenus trop chers pour les destina-

taires traditionnels ou potentiels et certaines branches de notre économie sont menacées par des mutations d'ordre technique. De même, de nombreux problèmes politiques et sociaux ne peuvent plus être maîtrisés par les procédés usuels.

Innovation et évolution technique sont indissolublement liées, voire même, dans certains secteurs, considérées comme synonymes. Aussi l'importance croissante de l'innovation constitue-t-elle,



pour une association comme la SIA et pour ses membres, un nouveau défi.

1.2 Définitions et délimitations

On entend d'une manière générale par «innovation», la solution d'un problème existant, par l'introduction d'éléments nouveaux qui reposent sur des notions ou des connaissances récentes. Nous devons toutefois, en vue de nos objectifs, restreindre un peu cette vaste définition:

«La campagne Innovation» de la SIA doit s'appliquer spécialement à des nouveautés orientées vers la technique, qui peuvent servir à résoudre des problèmes actuels comme aussi des problèmes d'avenir. Il s'agit notamment d'assurer et d'améliorer encore la qualité de la vie, ce qui ne signifie pas forcément une augmentation du bien-être matériel. Le sens des responsabilités doit guider nos actes et nous voulons mesurer l'utilité des innovations à la totalité de leurs effets.